

DESTINATAIRES : Personnel de soins, gestionnaires et médecins œuvrant en milieu hospitalier du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint - Programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche

DATE : 9 avril 2020

OBJET : **URGENCE CARDIO-RESPIRATOIRE
CODE BLEU N95 EN MILIEU HOSPITALIER**

Appuyé par les leaders médicaux du CISSS des Laurentides

Dr Lino Gianni Birri , Dr Alain Lamontagne, Dre Colette D. Lachaine et Dr Francis Paquette

La priorité du CISSS des Laurentides demeure la protection de tous ses employés et médecins.

Tous les usagers adultes du CISSS des Laurentides en milieu hospitalier qui nécessitent une intervention d'urgence de réanimation cardio-respiratoire doivent être considérés comme des cas suspects potentiels de la COVID-19.

Ceci implique qu'avant toute intervention, l'équipe de réanimation code bleu doit appliquer les précautions nécessaires qui est de revêtir l'équipement de protection individuelle approprié avant d'initier toute manœuvre de réanimation.

Dès maintenant, le code d'intervention à lancer **dans toutes les installations hospitalières des Laurentides** est le :

CODE BLEU N95

Je vous invite à prendre connaissance des changements concernant le code bleu N95 dans la [Procédure de réanimation cardio respiratoire \(RCR\) et intubation endotrachéale chez un usager considéré comme un cas suspect ou confirmé de COVID-19.](#)

Merci de votre collaboration.